

Rapport annuel Développement durable

2018



Cit'ergie
European Energy Award®

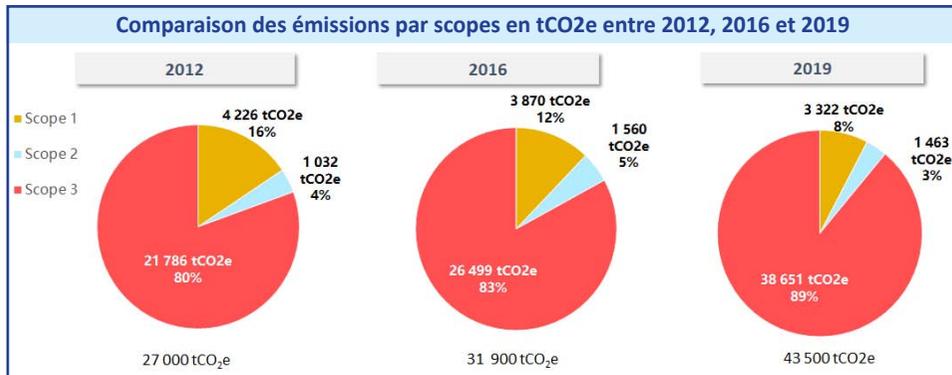
Éditorial

Ce document est le 7^e rapport édité par la Ville de Perpignan. Il illustre les avancées concrètes obtenues dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial qui a été adopté par le Conseil municipal du 13 décembre 2012 et mis à jour le 12 mai 2016. Dans ce domaine le bilan est d'ailleurs plutôt

positif car Perpignan est toujours la première et la seule Collectivité de la grande Région Occitanie à avoir reçu le label Cit'ergie, en juin 2016. Cit'ergie est le seul et unique label Européen récompensant les collectivités exemplaires en matière de politiques Énergie Climat.

➤ 3^e Bilan carbone « patrimoine et services » de Perpignan

Le code de l'environnement impose aux communes de plus de 50 000 habitants de réaliser un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (Bilan GES) portant sur leur patrimoine et compétences. Ce bilan comporte 3 catégories d'émissions : **le scope 1 = les émissions directes liées à la consommation de combustibles** (par exemple carburant des véhicules, chauffage des bâtiments) ; **le scope 2 = les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité** et **le scope 3 = les autres émissions indirectes** (émissions des produits achetés, les déplacements, les déchets...). Cette 3^e catégorie étant optionnelle dans le Bilan GES.



En 2018, Perpignan a fait réaliser son 3^e bilan GES, intégrant ces 3 catégories. Les résultats montrent une **baisse régulière des émissions liées à la consommation de combustibles (scope 1)**. Cette baisse est le **résultat des actions menées** en matière de rénovation des bâtiments, de la conversion du chauffage fioul vers le gaz, au CPE et aux efforts d'optimisation et de rajeunissement de la flotte de véhicules. **Sur le scope 2, lié**

à la consommation d'électricité nous avons d'abord une hausse liée au fait que nous n'avons pas de données précises pour un grand nombre de bâtiment en 2012. **Puis en 2019, nous avons une baisse** qui est le **résultat des actions menées en matière de rénovation des bâtiments et de l'éclairage**. Le scope 3 quant à lui continue d'augmenter. Cette augmentation s'explique par une meilleure connaissance des données, principalement en

2 *L'année retenue est l'année de publication officielle des bilans c'est à dire février 2012, 2016 et 2019.

➤ 3^e Bilan carbone « patrimoine et services » de Perpignan (suite)

termes de déplacement des visiteurs (nouveaux bâtiments intégrés à l'étude et enquêtes réalisées) et concernant les déchets.

Explications des principales évolutions sur chacun des postes :

➔ **1^e poste, les déplacements des visiteurs : + 115% entre 2016 et 2019 (+29% entre 2012 et 2016).**

Lié notamment à l'ouverture du Musée Rigaud avec une exposition d'envergure internationale (Picasso) ayant attiré des visiteurs étrangers se déplaçant majoritairement en avion. Par ailleurs des enquêtes ont permis d'intégrer au calcul, les déplacements des familles vers les écoles, ainsi que les visiteurs des mairies de quartier qui se déplacent en grande majorité en voiture.

➔ **2^e, les achats et immobilisations : - 28% entre 2016 et 2019 (+62% entre 2012 et 2016).**

Si le bilan de 2016 marquait une hausse liée à un travail avec les services qui avait permis d'affiner les données, le nouveau bilan montre une baisse significative liée notamment à la mise à jour des facteurs d'émission des achats, qui étaient surévalués dans la précédente version de l'outil.

➔ **3^e, les déplacements professionnels et domicile/travail des agents : + 26% entre 2016 et 2019 (-15% entre 2012 et 2016).**

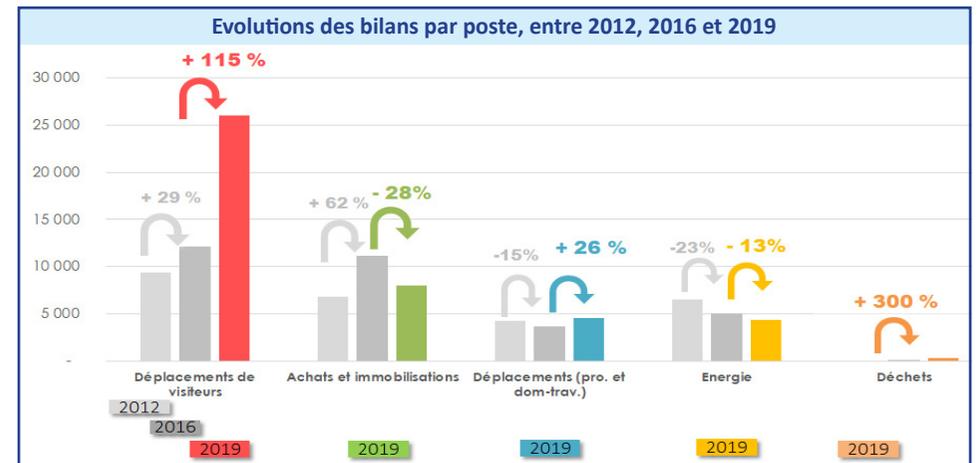
• Les déplacements domicile/travail progressent : en effet, le Plan de mobilité a permis de connaître plus précisément les habitudes des agents et de prendre en compte la part qui rentre manger chez eux > **augmentation des émissions de 45% malgré une baisse de l'effectif.**

• **Les déplacements professionnels baissent :** grâce à l'optimisation de la flotte municipale, tant sur les usages que sur les caractéristiques (véhicules faiblement émetteurs de CO₂...).

➔ **4^e, l'énergie : - 13 % entre 2016 et 2019 (-23% entre 2012 et 2016).**

La baisse est perceptible sur les deux bilans. Elle est le **résultat des efforts importants réalisés** en matière de politique de rénovation des bâtiments, à la mise en place du CPE et aux mesures de modernisation du parc d'éclairage public qui se sont poursuivies.

➔ **5^e, les déchets : + 300%.** Ce poste n'était que partiellement connu lors du précédent bilan. Un suivi plus détaillé a été opéré et la quantité de déchets enregistrés a été multipliée par 3.



Perpignan toujours mobilisée !

Même si la Ville de Perpignan ne fait pas partie des collectivités obligées d'adopter un Plan Climat (cf. la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de août 2015), élus et services sont toujours mobilisés et poursuivent chaque année l'action engagée en faveur de la protection de notre environnement. Perpignan est d'ailleurs la seule Ville d'Occitanie à être adhérente au nouveau Club des territoires urbains engagés pour la transition énergétique, qui est animé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Bilan de la 6^e année de mise en oeuvre du PCET :

- **88 actions/262** sont terminées, soit **33,6%** du programme d'actions.
- **131 actions** sont en cours, soit **50%** du programme.
- **30 actions** sont encore à lancer (à noter 63 actions nouvelles inscrites en 2016 et 13 en 2017, soit 76 en 2 ans).
- **13 actions** ont été arrêtées ou suspendues pour le moment.

**Au total ce sont donc 219 actions sur 262 qui sont engagées
Soit + de 83,6% du programme !**

► Perpignan au Conseil d'administration de Plante & cité



En 2018, la Ville de Perpignan a été réélue au Conseil d'administration de Plante & cité, où elle siège aux côtés de 11 autres collectivités telles que Lyon, Montpellier, Nantes...

2012, sa gestion écologique des espaces verts, la déclinaison de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et ses nombreux labels, Perpignan a toute sa place au sein de ce réseau d'excellence.

Plante & cité est un organisme national d'expérimentations et d'innovations autour du végétal. Ce centre technique mène des études et assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels et les collectivités.

Reconnue pour son exemplarité dans ce domaine, avec sa démarche zéro pesticide engagée depuis

Aménager un archipel durable

Actions phares réalisées en 2018

NATURE EN VILLE

► Bir-Hakeim : un parc emblématique à redécouvrir !



Les perpignanais ont pu avoir un avant goût cet été de la qualité des aménagements réalisés grâce à l'ouverture partielle d'une partie du square Bir-Hakeim. **Aujourd'hui, après plus d'un an de travaux, chacun peut enfin redécouvrir l'ensemble de ce parc emblématique, entièrement réhabilité.**

De nouveaux parvis, des cheminements renforcés, des espaces paysagers redessinés... **C'est une requalification complète de ce lieu, principal poumon vert du centre-ville qui a été réalisée.**

Une partie des platanes montraient des signes de fragilité en raison du tassement des sols et des attaques de champignons. Les sols ont donc été amendés, aérés et

une strate végétale basse introduite au pied des platanes afin de créer de meilleures conditions de sol. Le square a par ailleurs bénéficié d'une plantation majeure de 89 sujets, ainsi que d'une quantité importante de végétaux afin de créer des ambiances différentes : végétaux de type jardin humide autour du bassin, différentes variétés de cactus autour du palais des congrès et des plantes diverses et colorées au pied des arbres ... Les clôtures le long de l'allée Prat ont également été supprimées au profit d'une épaisseur végétale, laissant passer le regard et permettant de créer une réelle continuité.



AMÉNAGEMENT

► Un programme d'action renforcé pour le « cœur de Ville »

En 2018, la candidature de la Ville a été retenue par l'État, dans le cadre du plan national « Action cœur de ville ». Ce programme va permettre de mobiliser des financements pour améliorer les conditions de vie des habitants et inventer le cœur de ville de demain.

Des actions et des études complémentaires ont ainsi été lancées dès 2018 autour de cinq axes prioritaires : habitat, développement économique et commercial, mobilité, urbanisme et espaces publics, équipements



et services publics.

Une convention a été signée avec tous les acteurs le 26 septembre 2018 qui se sont engagés sur un programme d'actions jusqu'au 31 décembre 2022.

Parmi les projets, on notera : la création d'un tiers lieu sur le site des anciens abattoirs, une action innovante soutenue par l'État, la Région et la Ville ; ou encore cette étude visant à répondre à cette question : comment concilier réhabilitation de l'habitat ancien et développement durable ? et dont l'objectif est la production de fiches opérationnelles destinées aux propriétaires.

► Inauguration du « Passeig » sur les berges de la Têt

Le 6 juillet 2018, élus et habitants s'étaient donnés rendez-vous en bas de l'avenue Torcatis, pour découvrir le « passeig » dont les travaux avaient démarré en 2016. Ce projet de mise en valeur de la Têt et d'aménagement d'une esplanade piétonne, avec jardins et équipements de loisir en bordure haute de la Têt, a été porté par la Ville et la Communauté urbaine. L'inauguration a ensuite laissé la place aux festivités. Au programme, 3 jours d'animations pour le grand public avec des découvertes, initiations sportives, graffs, manèges pour enfants....

Désormais, les Perpignanais vont pouvoir profiter et se réapproprier cet espace de nature en plein centre-ville.



HABITAT

► Des aides renouvelées sur la gare et le centre-ville

Sur les quartiers de la gare et le centre historique, **Perpignan apporte des aides complémentaires à celles de l'État et surtout propose un dispositif de conseil et d'accompagnement aux particuliers, tout au long de leur projet de rénovation.**

Le dispositif sur le quartier gare est renouvelé, jusqu'en 2021. Il pourrait aussi être renouvelé sur le centre-ville jusqu'en 2022. Alors n'hésitez plus, renseignez-vous auprès de la Direction de l'Habitat de Perpignan qui vous dirigera vers les bons interlocuteurs.

► Des aides également sur les autres quartiers dans le cadre du PIG

Depuis 2013, le Programme d'Intérêt Général (PIG) aide les propriétaires (occupants et bailleurs) à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement, grâce à la mobilisation des subventions.

La Communauté Urbaine finance un dispositif d'accompagnement, mobilise les subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et apporte une aide complémentaire de 500€/logement. Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier d'une aide pour définir les travaux, monter le plan de financement et être accompagnés, tout au long de leur chantier jusqu'à la livraison. L'objectif est de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et dégradé, et contribuer au maintien à domicile des personnes handicapées ou en perte d'autonomie. **La Ville de Perpignan co-finance également les travaux sur les mêmes thématiques.**

Chiffres clés quartier Gare :

- En 2018, 10 personnes ont été conseillées pour leurs travaux et 346 405€ d'aides publiques accordées
- Depuis le démarrage de l'opération en 2012, 2,2 M€ d'aides publiques ont été accordées pour des travaux (hors façades), dont un peu moins de 1 M€ d'aides de la Ville.

Chiffres clés Centre-historique :

- En 2018, 56 personnes ont été conseillées pour leurs travaux et 471 184€ d'aides publiques accordées.
- Depuis le démarrage de la 3^e OPAH, en 2014, 3,4 M€ d'aides publiques ont été accordées pour des travaux (hors façades), dont 636 322 M€ d'aides de la Ville.

Nouveauté !

L'équipe de la Direction de l'Habitat et Renouvellement Urbain de la Ville en charge du NPNRU du Centre Historique s'est installée 1 rue de l'anguille, en plein cœur du quartier St-Jacques pour être au plus proche des habitants.



Un bilan même partiel (établi en août 2018) permet de se rendre compte de l'impact du dispositif : **sur Perpignan 287 logements ont ainsi pu être réhabilités en 5 ans**, grâce à l'accompagnement proposé et aux aides financières mobilisées, **soit l'équivalent de plus 3,6 M€ de travaux réalisés.**

HABITAT (SUITE)

Démolitions, reconstructions, le nouveau du quartier Diaz est engagé !



chargé de proposer un plan d'aménagement d'ensemble de ce futur lotissement, incluant une réflexion sur les espaces publics et la circulation.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des deux bâtiments conservés par l'OPH Perpignan Méditerranée démarreront dès mars 2019.

Les 56 logements sociaux seront entièrement réhabilités :

Sur le quartier Diaz, les travaux prévus dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), ont démarré en février 2018 par la démolition du bâtiment 4, puis du bâtiment 5 en décembre. Au total, lorsque le projet sera terminé, ce sont 6 anciennes barres d'immeubles sur 8 qui seront démolies et **remplacées par 50 logements de type maison individuelle avec jardin ou appartement dans de petits collectifs, plus en accord avec la demande actuelle.**

Début 2019, le marché sera lancé pour désigner un maître d'oeuvre

bâtiments seront isolés par l'extérieur et feront l'objet d'une «modénature». C'est à dire que l'architecture extérieure sera modifiée, avec la création de porches, balcons, revêtements... Pour donner un aspect plus moderne et qualitatif aux bâtiments.

Avec ces projets et la réalisation d'un nouvel équipement sportif et festif juste en face, c'est plus de 9 hectares qui vont être réaménagés sur le secteur Diaz. Un programme de grande ampleur qui permettra le renouveau de ce quartier aujourd'hui classé prioritaire.



► L'école Massé passe à la géothermie : une énergie renouvelable et naturelle !

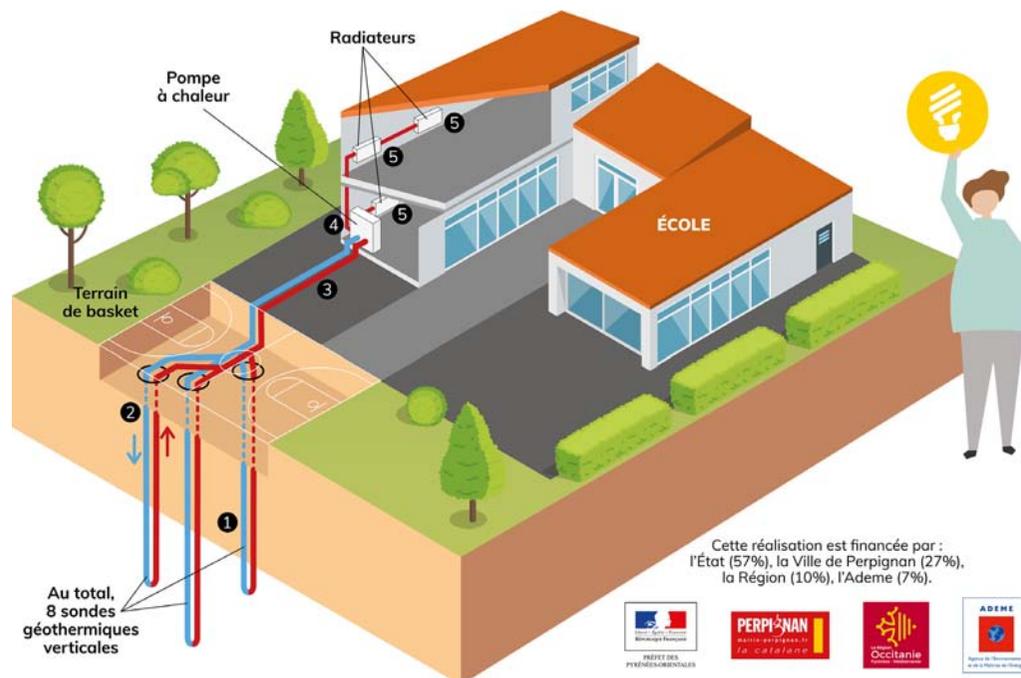
Cet été et jusqu'à fin octobre, d'importants travaux se sont déroulés sur le groupe scolaire Ludovic Massé. Le système de chauffage électrique par plafond rayonnant, très énergivore a été remplacé par **de la géothermie, une énergie renouvelable et naturelle qui consiste à récupérer les calories du sous-sol pour chauffer le bâtiment.**

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Climat, dans lequel la Ville s'est engagée à développer les énergies renouvelables,

comme le solaire, le bois ou la géothermie. **Perpignan est toujours à la pointe de la transition énergétique et à ce titre, cette opération d'énergies renouvelables a bénéficié de financements importants** : Etat (57%), Région (10%), Ademe (7%), Ville (27%).

Parallèlement, la Ville a aussi rénové entièrement l'isolation et l'étanchéité de la toiture.

L'objectif est de faire des économies tout en améliorant le confort des élèves.



Le principe : la chaleur stockée dans le sol est récupérée pour chauffer le bâtiment.

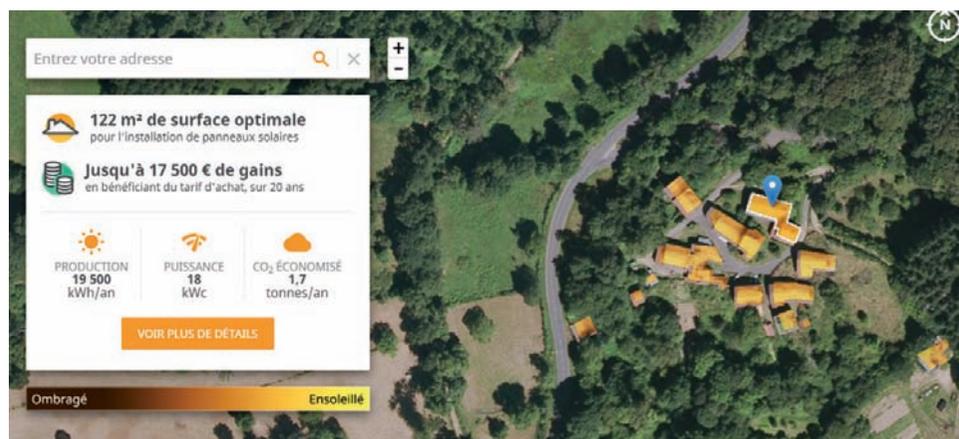
Comment cela marche ? ① 8 sondes (de gros tuyaux en forme de U) sont implantées à 114 m sous le sol du terrain de basket. ② Un mélange d'eau et d'antigel circule dans ces tuyaux. Les tuyaux descendent dans le sol. Le mélange se réchauffe en absorbant les calories du sous-sol puis remonte à la surface. ③ Le mélange, est envoyé vers une Pompe à chaleur (PAC) qui récupère la chaleur et la distribue dans les radiateurs ⑤. Puis le cycle recommence

La Ville productrice d'énergie

Actions phares réalisées en 2018

Axe 2

► Un cadastre solaire en ligne pour connaître le potentiel solaire de sa toiture



En cette fin d'année 2018, la Ville de Perpignan et la Communauté urbaine ont travaillé à l'élaboration d'un cadastre solaire qui sera disponible dès le début de l'année prochaine.

Grâce à cette plateforme web, les habitants pourront à partir de leur adresse ou en identifiant leur maison sur une photo aérienne **connaître le potentiel solaire de leur toiture**. Ils pourront **simuler très facilement différents scénarios, en faisant varier la surface des panneaux ou l'investissement souhaité et ainsi avoir une idée des revenus et des bénéfices possibles, simuler un emprunt bancaire, savoir si l'autoconsommation est une solution**

viable ou simuler du solaire thermique pour la production d'eau chaude.

Ils pourront aussi bénéficier de conseils en demandant à être rappelé par un spécialiste et auront la possibilité de poser leurs questions par mail ou chat sur le site et être mis en relation avec un installateur.

Le cadastre solaire c'est :

- un outil gratuit,
- un accompagnement complet (de la réflexion, jusqu'à 2 ans après la réalisation),
- un outil qui s'appuie sur les données de la Nasa, Météo France et IGN
- Un réseau d'installateur certifiés.

Simuler votre potentiel solaire sur : cadasresolairepmm.insunwetrust.solar

► Généraliser les installations solaires sur les bâtiments publics

36 structures de la Ville sont aujourd'hui équipées de toitures solaires photovoltaïques, **représentant plus de 14 000 m² de panneaux** posés sur 13 structures sportives, 15 groupes scolaires et des locaux administratifs, dont les ombrières du Centre Technique Municipal.

Ces installations ont produit en **2018 : 2 488 MWh, ce qui représente 26% des besoins en électricité du patrimoine bâti de la Ville** (consommation électrique s'élevant à 9 753 MWh) ; 13 % si on y ajoute l'éclairage public (total 18 447 MWh).

La Ville productrice d'énergie

Actions phares réalisées en 2018

Axe 2

► Bientôt, du photovoltaïque en auto consommation sur le bâtiment de la Police municipale

Le site de la police municipale, situé avenue du Dr Torreilles a la particularité de fonctionner 7j/7 durant toute l'année car il accueille le PC de vidéo surveillance. Il dispose en outre, de toitures bien exposées, idéales pour envisager de la production photovoltaïque en autoconsommation. Une technologie qui permet désormais de consommer l'électricité produite directement sur place et de réduire ainsi la facture d'électricité, comme c'est

actuellement le cas sur le centre technique municipal.

A l'issue du rendu d'une première étude technico-économique, le bureau d'études propose une installation de 47 Kwc en autoconsommation totale ou en autoconsommation avec vente de surplus, le temps de retour variant de 8 à 6 ans. Des études complémentaires seront lancées en 2019.

Se déplacer autrement

Actions phares réalisées en 2018

Axe 3

► Une passerelle sur la Basse !



Le 6 octobre 2018, une nouvelle passerelle piétonne a été inaugurée sur la Basse à l'occasion de la fête des quartiers. Dans le prolongement de la rue des raisins, elle surplombe la Basse et son parc urbain aménagé en 2014 et permet aux habitants des nouveaux immeubles situés avenue Abbé Pierre de rejoindre à pied le quartier Saint-Assisclé et ses équipements (commerces, groupe scolaire, gare).

► Des box vélos sécurisés

Des box individuels permettant aux usagers de sécuriser leur vélo ont été installés en 2017 au parc des sports, derrière le campus Mailly et au niveau de l'université, rue Paul Alduy. **Depuis septembre 2018, un 4^e box vélo est installé boulevard Saint-Assisclé**, devant la gare, répondant ainsi à une demande de l'entreprise la Sotranasa, particulièrement engagée en faveur de la mobilité douce et qui en cette fin d'année, déménage ses équipes administratives au Centre del Mon.



Se déplacer autrement

Actions phares réalisées en 2018

Axe 3

► La ville continue d'acquérir de nouveaux véhicules électriques



En 2018, Perpignan a fait l'acquisition de 7 véhicules électriques (2 goupils, 2 berlingots ainsi qu'une balayeuse électrique et 2 laveuses électriques, qui viennent s'ajouter au pool de véhicules de la propreté urbaine).

Beaucoup moins bruyantes et surtout moins polluantes

que les engins thermiques ces nouveaux engins sont une réelle avancée pour réduire l'exposition des habitants et des agents à la pollution atmosphérique et sonore.

► La Ville dispose aujourd'hui de 35 « véhicules propres », soit + de 5% de sa flotte de véhicules légers et compte 102 vélos de services dont 35 électriques.

► Des agents formés à l'éco-conduite

Depuis 2017, la Ville propose à ses agents de suivre une formation à l'éco-conduite en interne. Sur la base du volontariat, ces formations organisées le mercredi en petit groupe connaissent un réel succès.

Cette année, 24 agents ont été formés, ce qui porte à 97 le nombre d'agents ayant participé à la formation depuis 2 ans.



Dans le cadre du Plan climat, la Ville s'est engagée à réduire l'impact de sa flotte de véhicules : réduction du parc, développement de l'achat électrique, généralisation des véhicules en pool et éco-conduite sont les priorités.

Chiffres clés du parc auto :

- La consommation continue de baisser - 9 210 litres en 2018 par rapport à 2017
- Au total, depuis la mise en place du programme en 2013, la consommation de carburant des services de la Ville a baissé de plus de 129 917 litres.

► 100 bornes arrêt minute

La Ville développe le stationnement de courte durée pour favoriser la rotation. 60 nouvelles bornes arrêt minute ont été installées en 2018 (avenue Torcatis, le long des berges de la Têt, rue remparts Villeneuve, place Bardou Job...), ce qui monte à 100 le nombre total de bornes sur Perpignan. Par ailleurs, la ville teste actuellement des bornes équipées de la télérelève permettant de faire remonter les informations directement au PC de gestion.

Exemplarité de la Collectivité

Actions phares réalisées en 2018

Axe 4

► Poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public sur les quartiers Las Cobas et Saint-Assicle



remplacer les luminaires et les candélabres sur ces axes.

Le programme de modernisation de l'éclairage public s'est ensuite poursuivi dans le quartier Las Cobas.

Ces aménagements permettent d'améliorer le cadre de vie, de diminuer la pollution lumineuse mais aussi de réaliser des économies d'énergie conséquentes grâce à la rénovation d'un éclairage public

qui était vieillissant.

Dans la continuité du programme de modernisation de l'éclairage public, débuté il y a 9 ans, Perpignan a remplacé en 2018 des luminaires dans plusieurs rues du quartier Saint-Assicle, comme sur la rue Pascal-Marie Agasse. Les travaux ont consisté à

En effet, outre une qualité d'éclairage améliorée, la Ville réduira sa consommation électrique de 40 % sur ce site, après cette intervention.

► Perpignan lance son plan de mobilité interne

Dans une première phase, élus et agents ont été consultés sur leurs habitudes de déplacements professionnels et domicile/travail. Le diagnostic finalisé, la Ville de Perpignan souhaite aujourd'hui associer ses agents à la création d'un plan d'actions. Un flyer informatif a ainsi été édité en 2018 afin de restituer les principaux éléments du diagnostic. Ils ont aussi été invités à s'inscrire de façon volontaire dans des groupes de travail afin d'élaborer les premières actions du Plan de déplacement. Les premières réunions de travail auront lieu fin janvier 2019.



PERPIGNAN PROTÈGE LA NATURE ET LES RESSOURCES

► 4 nouvelles distinctions pour Perpignan !

La démarche de gestion durable des espaces verts de Perpignan et le savoir faire des équipes sont régulièrement récompensés.

En 2018, le label éco-jardin de Las Canals est confirmé et un 3^e jardin de Perpignan entre dans le label, le jardin des Tilleuls (ou encore dénommé jardin du Musée Puig) Ce label est attribué pour 4 ans à l'issu d'un audit réalisé par un organisme externe compétent et indépendant. Cette année, **les jardins**



Les jardins familiaux Blaise-Pascal

familiaux « Blaise Pascal » ont également été récompensés par le 2^e prix des « Victoires du paysage 2018 » dans la catégorie «aménagements de quartier». Enfin, la ville a également reçu **la 2^e étoile du label éco-propre**, qui récompense les collectivités qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics.



Le jardin du Musée Puig labellisé éco-jardin en 2018

► Perpignan augmente son Patrimoine arboré !

Dans le cadre de son Plan Climat, la Ville de Perpignan s'est fixée l'objectif de renouveler et densifier son patrimoine arboré.

En plantant des essences d'arbres variées (92 espèces différentes recensées) et adaptées au climat méditerranéen, la ville de Perpignan répond en outre aux enjeux du changement climatique et anticipe les problématiques futures liées aux impacts de ces changements de climat.

Depuis 2014, plus de 3 000 arbres ont été plantés, soit environ 600 arbres par an.

Chaque année, la ville continue sur sa lancée



et poursuit le renouvellement et l'extension de son patrimoine arboré, qui **représente aujourd'hui plus de 35 000 arbres.**

PERPIGNAN PROTÈGE LA NATURE ET LES RESSOURCES

► Avec «Fleurs des Villes», les perpignanais sont invités à planter l'espace public

La Ville de Perpignan a lancé en 2017 une grande opération de fleurissement des rues. **Les perpignanais qui le souhaitent sont invités à végétaliser le trottoir le long des murs de leur habitation.** Depuis le lancement de l'action, **100 mètres linéaires de plantation ont été réalisés.** L'action se poursuivra en 2019, avec une campagne de communication renforcée.



► Des ruches à Ruscino !

La municipalité est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de la biodiversité et n'utilise plus de pesticides sur les espaces naturels et jardins.

En raison de la forte mortalité des abeilles sur le territoire national, les apiculteurs recherchent des lieux appropriés pour installer leurs essaims. **Dans cette dynamique, Perpignan met à disposition des apiculteurs des espaces inclus dans la trame verte urbaine et propices au développement des abeilles.**

Pour concrétiser ce projet et en collaboration avec l'Union Apicole du Roussillon, des ruches ont été installées sur le site de Ruscino.

Cette action a plusieurs objectifs : sensibiliser les habitants sur l'activité apicole, la préservation des abeilles et les différents usages du miel. Des expositions sont ainsi organisées sur site et des projets d'éducation au développement durable auprès des scolaires sont prévus.

L'implantation de nouvelles ruches sur d'autres lieux communaux sont à l'étude.

► Un nouveau mobilier urbain pour recycler les mégots !

En novembre dernier, la Ville a mis en place de **nouveaux cendriers en forme de cigarette.** Ces collecteurs permettront de récupérer les mégots en vue d'être recyclés. Le processus consiste à dépolluer l'acétate de cellulose, à broyer les mégots et à les transformer en plaques de plastique pour en faire de nouveaux objets. Le mobilier sera également accompagné de panneaux pour sensibiliser les habitants à la pollution générée par les mégots. **Pour rappel un seul mégot pollue 500 litres d'eau et met 15 ans en moyenne pour se dégrader !**



► Le Club Climat Entreprise mobilisé pour la transition énergétique



Ce forum a également été l'occasion de réunir le « Club Climat Énergie Entreprises » animé par la Ville de Perpignan et la Communauté Urbaine. Les membres du Club ont participé à un atelier spécifique pour leur permettre de faire un point sur les actions engagées en 2016. Ils ont également pu inscrire une partie de leurs actions dans le volet partenarial du PCAET de PMM.

Les entreprises du Club Climat Énergie se sont mobilisées à deux reprises en 2018 : Une première fois le 14 juin lors du 5^e forum de la Transition énergétique, organisé par Perpignan Méditerranée Métropole. Au programme : des conférences, débats et ateliers autour d'un objectif : comment devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050 ?

Par ailleurs, les entreprises du club se réunissent chaque année pour échanger sur leurs pratiques. La 5^e réunion du club avait lieu le 15 novembre 2018, autour d'un thème : la sensibilisation et la formation. Pour l'occasion, les entreprises ont également pu visiter les locaux techniques et la blanchisserie du Centre Hospitalier de Perpignan.

► Privilégier les produits locaux et bio dans la restauration collective

Depuis 2014, le SIST, qui gère le service de restauration des cantines et le portage des repas à domicile des personnes âgées, s'est engagé aux côtés de la Ville à développer les produits locaux et bio.

Ainsi, le 1^{er} marché (2014-2018) affichait des objectifs minimum de produits locaux par type de produits avec notamment 50% de fruits locaux, 100% de viande de boeufs et veaux locaux...

Aujourd'hui, le nouveau contrat qui a pris effet le 1^{er} septembre 2018 va plus loin et propose un plan global de progrès dans 3 domaines :

- Passer de **20% de produits locaux actuellement à 45% dans 4 ans**, en favorisant les légumes frais et produits laitiers locaux.
- Passer de **20% de produits Bio aujourd'hui à 40% dans 4 ans**, avec une priorité au Bio local

et toujours **100% de bio dans les crèches.**

- Enfin, un plan de **lutte contre le gaspillage va être lancé**. 12 sites « pilotes » sont en cours d'audit jusqu'au printemps, par un cabinet expert, chargé de faire les constats et de proposer à l'issue un plan d'actions de réduction du gaspillage.

La Ville et son prestataire ont donc déjà anticipé les objectifs de la nouvelle loi alimentation. Avec ce nouveau plan, ils iront d'ailleurs bien au-delà avec un objectif doublé de 40% de produits bio en 2022 !



LE GRAND PUBLIC

► Un appel à projets pour favoriser les initiatives citoyennes en faveur du développement durable et de la proximité



La Ville de Perpignan a lancé le 3 septembre 2018 un appel à projets citoyen dénommé « Perp'initiatives », par le biais d'une plateforme web.

L'objectif de cet appel à projet était de recueillir les propositions d'actions, d'initiatives citoyennes et de mettre en relation les porteurs de projets avec les habitants qui souhaitent s'y associer. Les projets lauréats bénéficieront d'une bourse et d'un soutien pour le montage, la mise en œuvre et la valorisation de leur action.

Perp'initiatives en quelques chiffres :

- **18 projets** ont été déposés sur la plateforme.
- **10 projets** ont été publiés.
- **38 participants** se sont inscrits pour s'impliquer dans les projets.
- + de **721 like** distribués !

► Nouvelle campagne propreté : Nettoyez votre trottoir

La Ville de Perpignan a lancé en octobre 2018, une campagne pour inciter les habitants à nettoyer leur pas de porte. En effet chaque riverain est tenu d'entretenir l'espace public devant chez lui et d'éviter toute cause de souillure de la voie. L'objectif est donc d'inviter les Perpignanais à participer à l'effort collectif d'entretien aux côtés des services de la propreté urbaine, car la propreté c'est bien l'affaire de tous !

Utilisez vos supers pouvoirs !



Nettoyez votre trottoir*

LE GRAND PUBLIC

► Les « Nuits de la thermographie »

Les Nuits de la thermographie se poursuivent pour la 3^e année consécutive : deux nouvelles animations ont été organisées en début d'année 2018 sur les quartiers Catalunya et Las Cobas.

Le soir venu, les habitants sillonnent les rues en compagnie des techniciens de la Ville, caméra thermique à la main. Les « fuites » énergétiques sont facilement détectables grâce aux images captées par ces caméras spéciales : **en bleu, les zones bien isolées, en jaune, les pertes de chaleur importantes.**

► La thermographie aérienne pour savoir si votre toiture est bien isolée !

En parallèle des Nuits de la thermographie organisées par la Ville dans les quartiers, la communauté urbaine a lancé en février 2018 une « thermographie aérienne » à grande échelle, afin de recueillir des données sur les déperditions de chaleur de tous les bâtiments situés sur le territoire des 36 communes. Pour cela cinq vols d'une durée de quatre heures chacun, ont été réalisés au-dessus du territoire. Des formations ont ensuite été dispensées



Les aides à la rénovation sont présentées en début d'animation et les habitants invités à contacter les services de la ville pour plus d'information.

De nouvelles « Nuits de la thermographie » seront programmées, chaque hiver.

afin d'apprendre aux agents à interpréter les images thermiques aériennes et courant 2019, un événement sera organisé afin de restituer les images aux habitants.

Un service gratuit pour vous aider dans vos travaux d'économie d'énergie

Depuis 2017, la Communauté Perpignan Méditerranée propose un service d'accompagnement gratuit et public pour tous les habitants souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie, avec un accompagnement adapté (administratif, financier, technique).

Pour plus d'informations rendez-vous sur la plateforme en ligne :

pmmmer.perpignanmetropole.fr

Tel : 04 68 51 70 25
ou 04 68 51 70 26



LE GRAND PUBLIC

► Mon appart' éco-malin

Pour la 3^e année consécutive l'Office Public Habitat Perpignan Méditerranée et ses partenaires, dont la Ville de Perpignan, ont proposé aux Perpignanais de découvrir « mon appart'éco-malin » du 1 au 12 octobre 2018. Pour cette édition, l'appartement pédagogique a été installé dans le quartier Bas Vernet. L'opération vise à guider et conseiller les habitants aux gestes et astuces à connaître pour éviter de gaspiller, réduire ses consommations énergétiques, mieux trier ses déchets etc... L'action a été animée par Médiance 66, partenaire de l'OPH-



PM dans le cadre du contrat de Ville. Les ambassadeurs du tri étaient également présents pendant 6 jours, pour sensibiliser les habitants à l'importance économique et écologique du recyclage. **Cette opération a accueilli près de 688 personnes, dont plus de 300 enfants et adolescents.**

► La propreté c'est l'affaire de tous !

Après le quartier Est en 2017, deux nouvelles journées propreté ont été organisées en 2018 pour sensibiliser et responsabiliser la population au maintien de l'espace public propre et à la réduction des déchets : le 21 mars au sud et le 25 septembre sur le centre historique. Lors de ces journées, l'ensemble des services sont mobilisés sur le même secteur pour une opération « coup de poing propreté » et les habitants sont invités à venir rencontrer les agents qui travaillent au quotidien pour améliorer la qualité de leur cadre de vie. Des stands d'information et des animations sont également proposés pour les enfants et les adultes.



► Recycler son sapin : un geste pour l'environnement...

Chaque année, des milliers de sapins sont déposés sur les trottoirs et partent en fumée... sans être valorisés... En 2018, et pour la première fois, la Ville de Perpignan propose aux habitants un nouveau service de collecte de sapins de Noël. Collecte proposée du 26 décembre 2018 au 20 janvier 2019 en collaboration avec Perpignan Méditerranée Métropole. 19 points de collecte ont été proposés de façon à couvrir tous les quartiers. Les sapins ainsi collectés seront recyclés et valorisés sous forme de compost ou bois énergie.



Chiffres clés 2018 du développement durable

Production d'ENR

> **2488 MWh d'énergie photovoltaïque produite** sur les bâtiments de la ville, ce qui représente 26% des besoins en électricité du patrimoine bâti de la Ville.

> Ces conseils ont abouti au dépôt de **62 dossiers d'aides** pour des projets de réhabilitation.

> En 2018, Perpignan a accordé **261 745 € de subventions pour des opérations de réhabilitation de l'habitat.**

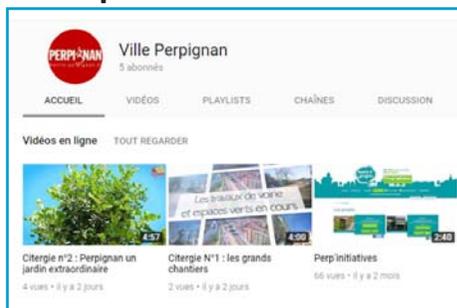
Habitat

> **105 heures de consultation et conseils** sur l'énergie et la rénovation du bâti, effectuées par les services de la ville.

Patrimoine arboré

> **Plus de 3000 arbres** plantés en 4 ans, dont plus de 100 essences et variétés différentes.

Pour suivre les actualités du plan climat en vidéo :



Pour s'inscrire à la newsletter :



Retrouvez les vidéos du Plan Climat sur la chaîne Youtube de la Ville : www.mairie-perpignan.fr/youtube

Rendez-vous sur <http://www.mairie-perpignan.fr>, dans la rubrique Cadre de Vie / Plan Climat Grenelle et inscrivez-vous !



Édition Ville de Perpignan - Janvier 2019 - BP 20931 - 66931 Perpignan Cedex
Contact : Mission développement durable

